



GIRO.COM

MARS
2002



Où il est question
de souris,
de chats, de balais,
de poubelles et ...
de citoyens.



Exercice du droit
de préemption

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 03/2002

EDITORIAL

Une souris d'ordinateur, 4 sacs en plastique, 5 mouchoirs en papier, 1 enjoliveur de roue, 2 paquets de cigarettes, 3 canettes de bière, 2 boîtes en aluminium, 3 capsules, 1 couche pour bébé, 3 emballages de barres chocolatées, 5 objets divers en plastique, ... Non, ce n'est pas du Prévert ! C'est tout simplement la collecte d'un mois de janvier ordinaire dans une propriété bordant l'un des faubourgs de notre ville. Nos concitoyens, dont certains réclament bien fort un nettoyage plus fréquent de nos rues, auraient-ils perdus la définition du mot poubelle au point de transformer leur ville entière en cet objet certes illustre et fort utile mais peu ragoûtant lorsque son contenu est étalé devant nos yeux ?

Le nettoyage a un coût, et comme aurait certainement dit monsieur de La Palice, si on ne salit pas, il est bien plus facile de nettoyer. Ainsi, concitoyens piétons ou automobilistes, pourquoi ne pas garder nos déchets dans nos poches ou sur le sol de notre voiture afin de les disposer dans une vraie poubelle une fois arrivé chez soi ? Aurait-on oublié que la loi réprime d'une amende proche de 100 € tout abandon de débris sur la voie publique ?

Ceci étant il est vrai que les " forces de l'ordre " ont bien d'autres chats à fouetter ! Mais est-il vraiment besoin de loi en la circonstance ? Un peu de sens civique ne suffirait-il pas ?

En parlant de chats et d'insouciance, voici quelques chiffres édifiants communiqués par la fourrière départementale : 261 chats et chiens ont été " recueillis " (et donc au préalable abandonnés!) sur la voie publique au cours de l'année 2000 ; et comme il n'est pas possible de les garder indéfiniment, 122 ont dû être euthanasiés. (mot à la fois savant et prude qui signifie tués, abattus, assassinés, zigouillés, ... en langage plus courant). Cela ne mérite-t-il pas aussi un peu de réflexion ? Justement, au niveau de la réflexion, votre municipalité s'est aussi penchée sur la question de la propreté. Giromagny ville propre ? Chiche s'est-on dit ! Ainsi, une petite " voiture balai " manuelle a été acquise pour permettre le nettoyage des trottoirs du centre ville. On attend donc impatiemment de la voir entrer en action, tout en espérant qu'un jour cet objet deviendra obsolète, chaque citoyen ayant pris à c'ur la propreté de sa ville!

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER

Après les vœux du maire, l'appel des présents (au nombre de 20 sur 23 plus 2 représentés) et l'approbation du compte rendu de la séance précédente, le conseil s'est penché sur un ordre du jour comportant 13 points.

1) **Acquisition d'une parcelle** de terrain aux demoiselles BEAUME au prix de 8781€ (terrain constructible). Il s'agit d'un terrain d'une surface de 2 ares et 88 centiares situé derrière la mairie et destiné à la création d'un accès au parking de la mairie par la rue L'homme. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2) **Exercice du droit de préemption** sur une habitation située 18 Grande Rue. En fait la proposition initiale de préemption est retirée en raison des difficultés matérielles à utiliser la parcelle pour créer un parking.

3) **Exercice du droit de préemption** sur une parcelle de terrain située au lieu dit les Fougerets (AM 226) pour un montant de 15245 €. Cette acquisition a pour objet d'améliorer les possibilités de circulation dans ce secteur. La proposition est adoptée par 19 voix pour contre 3 abstentions.

4) **Composition de la commission de révi-**

son de la liste électorale pour les élections prud'homales. (élection prévue le 11 décembre). Proposition de représentation des employeurs : MM Goudron et Salort. Proposition de représentation des salariés : MM Vauclair et Borde. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5) **Vote d'une subvention de solidarité** aux communes de Valdoie et Eloie. Cette proposition de subvention d'un montant de 1500 € est adoptée à l'unanimité.

6) **Modification d'un poste** d'agent d'entretien. La proposition qui concerne le passage d'un temps partiel de 16 heures à 20 heures hebdomadaires est adoptée à l'unanimité.

7) **Modification du poste** d'un agent administratif à temps partiel. La proposition de passage de 31 à 28 heures est adoptée à l'unanimité.

8) **Modification du poste** de directeur de l'harmonie municipale. La proposition de passage de 10 heures à 9 heures mensuelles est adoptée à l'unanimité.

9) **Proposition de création d'un poste** d'agent d'entretien à temps partiel afin de

" la séance a été suivie
d'une discussion
animée "



Gérard GACON

" une impressionnante
collection de cartes
postales "

pérenniser la régulation de la circulation aux sorties d'écoles. La proposition est adoptée à l'unanimité.

10) Mandatement en section d'investissement. Le passage d'une facture de la section de fonctionnement à la section d'investissement est approuvé à l'unanimité.

11) Rapport d'activité du syndicat intercommunal de la fourrière. Ce syndicat regroupe 92 communes. En 2000, 261 animaux ont été placés en fourrière et le coût du service s'est élevé à 277 000 francs.

12) Modifications des régies de recettes. Il est proposé la création de fonds de caisse à disposition des régisseurs afin de leur permettre une gestion plus aisée (reprographie,

marché, relais du randonneur, bibliothèque.) La proposition est adoptée à l'unanimité.

13) Régularisations diverses : Cession d'un véhicule C 15 pour 5000 F TTC. Réparation d'un mobilier urbain : 467 € ont été perçus. Baux des garages communaux : préavis ramené à 1 mois. Fixation du loyer d'un logement communal à 335 €. Mise à disposition gratuite d'un local pour les restaurants du c'ur. Ces dispositions sont entérinées à l'unanimité.

14) La séance a été suivie d'une discussion animée portant sur les attributions des services techniques de la ville et en particulier leur rôle dans le maintien de la propreté de nos rues (cf l'éditorial).

QUI ETES VOUS GERARD GACON ?



Je suis un Giromagnien solidement ancré dans la vie locale ; mon arrière grand père siégeait déjà au conseil municipal dans les années 20 et mon grand père était bien connu en ville puisqu'il gérait le cinéma " Le Star " qui a longtemps animé la vie culturelle de

Giromagny. Mon père était contremaître aux usines BOIGEOL et s'est distingué par la réalisation d'une impressionnante collection de cartes postales relatives à Giromagny et au ballon d'Alsace depuis le début du 20^{ème} siècle.

Quant à moi je suis né en 1954 et après l'obtention d'un CAP d'électromécanique au lycée FOLLEREAU de Belfort, j'ai débuté ma carrière professionnelle à l'ALSTHOM. A présent je suis dépanneur en électroménager, ce qui me laisse peu de disponibilité. Pendant mes loisirs, je pratique le ski, le vélo et la course à pied.

NDLR : la vraie course à pied car notre ami Gérard a même deux " lions " à son actif !

RECOMPENSES SPORTIVES

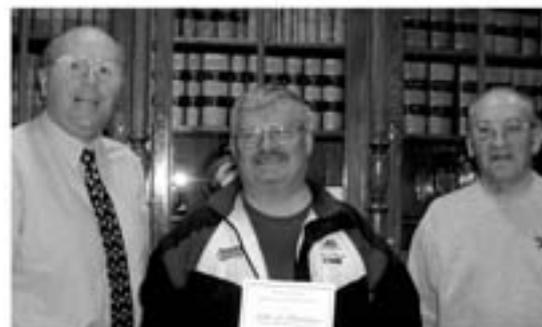


Les " meilleurs sportifs " de l'année (2001), présentés par leurs clubs respectifs, étaient à l'honneur le samedi 2 février en salle des fêtes de la mairie. Le maire, Gilles ROY, a profité de cette occasion pour rappeler la reconnaissance de la municipalité pour le travail effectué en faveur des jeunes au sein des associations sportives. La médaille de la ville de Giromagny a ainsi été remise à Gérard MESLOT pour son action en faveur de l'athlétisme et à René HANTZBERG, véritable pilier du FC Giro-Lepuix.

Puis l'adjoint aux sports, Michel STOLTZ, a remis un sac de sport à chacun des récipiendaires : Louise PEREIRA et Anne-Lise CHEVIRON pour la gymnastique, Antony DUPONT et Ghislaine PATACKY pour le tir,

Edwige LEIMBACHER et Antoine DATTLER pour l'escrime, Nicolas DAVID pour l'athlétisme, Mélanie PIQUEREZ et Laurent PISTOLET pour le tennis, Mélanie COLIN et Francis LUCZAK pour le VTT, Romain TERREIL et Xavier BROCHOT pour le handball, Stéphane DEMEUSY et Julien PERREZ pour le football, Daniel JACOPIN et Alfred KIEFFER pour les boules.

En raison du calendrier sportif, c'est au cours d'une autre cérémonie, qui s'est tenue le 13 février en mairie, que Gilles ROY a remis à Daniel JACOPIN, le dynamique président de la société bouliste de Giromagny depuis 1978, un diplôme d'honneur du ministère de la jeunesse et des sports.



Les sportifs à l'honneur

Daniel JACOPIN reçoit
un diplôme d'honneur
du ministère de la
jeunesse et
des sports

QUI ETES VOUS EMMANUEL STEINER ?



Je suis employé à la mairie de Giromagny depuis février 1995. J'ai d'abord commencé

par une activité à temps partiel, ce qui m'a permis de terminer mes études avec à la clef un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration et collectivités locales obtenu en novembre 1995. Actuellement je prépare le concours d'attaché territorial.

Mes fonctions au sein de la mairie sont très diverses : - relations avec les prestataires en informatique, - dépannage des ordinateurs dans les écoles, - élaboration de dossiers sur divers sujets comme la voirie, les retraites, les assurances, ...

NDLR : à part ces renseignements fort croustillants, nous avons aussi appris qu'Emmanuel est né à Paris en l'an de grâce 1971 !

LA VIE COMMUNALE

Selon un arrêté municipal en date du 17 janvier, une enquête d'utilité publique est actuellement en cours au sujet d'une modification du plan local d'urbanisme (PLU, nouvelle dénomination du POS). Cette enquête d'une durée de 31 jours sera close le mercredi 13 mars. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre sont consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture. Les remarques éventuelles peuvent être consignées sur le registre ou adressées au commissaire enquêteur, Mr. Gaston CORNU, Hôtel de ville, 28 Grande rue, 90200 Giromagny. En outre, le commissaire se tiendra encore à la disposition des habitants le mercredi 13 mars de 15H à 17H en mairie.

A compter du 1^{er} juin 2002, le camping municipal sera proposé en gérance libre pour une durée de 6 ans, renouvelable. Les candidats intéressés peuvent obtenir les renseigne-

ments nécessaires sur demande écrite auprès de la mairie, 28 Grande rue, 90200 GIROMAGNY. La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 mars 2002.

L'association des Familles de France propose une conférence-débat le vendredi 22 mars à 20H30 en salle des fêtes de la mairie sur le sujet " Construire l'amour ou comment parler d'amour à tout âge ". Cette conférence sera animée par le professeur Henri JOYEUX, président de la fédération nationale des familles de France. Afin de préparer cette soirée, enfants, adolescents et adultes sont invités à proposer leurs questions par avance, sous forme anonyme, en les déposant à l'accueil de la mairie ou au centre Socio-Culturel dans une enveloppe libellée au nom de l'association des Familles de France. Contact : Mme KLEIN, Tel. 03 84 27 15 07 ; courriel pascal.klein@wanadoo.fr.

LA VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

Installée dans les mêmes locaux que le Centre Socio-Culturel, près du théâtre des deux sapins, la bibliothèque municipale a accueilli 577 lecteurs fidèles en 2001. Grâce à un budget d'acquisition conséquent, elle dispose à présent de plus de 8500 ouvrages auxquels s'ajoutent 1500 livres de la médiathèque et du centre national du livre : romans (y compris les parutions récentes), documentaires, albums, contes, bandes dessinées, revues, ... sont à la disposition aussi bien des amateurs de loisirs que des curieux et des assoiffés de connaissances.

Le secteur de la discothèque s'étoffe aussi progressivement et offre un large éventail de disques compacts et de cassettes: chanson Française et internationale, classique, jazz, chansons enfantines, ...

Afin de compléter l'offre culturelle, un secteur vidéothèque ouvrira à l'automne prochain.

Les responsables, Marina RENAUT et Barbara NATTER, épaulées par une équipe de bénévoles, vous accueillent le mardi de 16H30 à 18H et les mercredi et samedi de 13H30 à 16H30. Tous ces trésors sont accessibles pour une modeste cotisation annuelle de 5,35 € par an et même la gratuité si vous avez moins de 18 ans !

Le dimanche 24 mars, journée artistique et sportive à Giromagny avec : au théâtre des deux sapins, le festival " Danse avec les Arts ", organisé par la fédération régionale de danse; au programme : concours de danse et exposition ; et en plein air " les foulées de Giromagny ", une course pédestre de 1,6 à 9 km, ouverte à tous, jeunes et adultes, organisée par l'USG athlétisme.

Renseignements auprès de Francis POIRRIER au 03 84 29 05 60, courriel : francis.poirrier@wanadoo.fr.



Emmanuel STEINER

"né à Paris en l'an de grâce 1971"



" Construire l'amour ou comment parler d'amour à tout âge "





**" laissez encore
bouillir 30 minutes
puis mettez en pots "**



" trois tours de gueules "



Ont aussi participé à la création de ce numéro : Céline BORDIER, Agnès FREYBURGER, Marie-Noëlle MARLINE, Marie-Thérèse ROOST.

GIROMALIN

Les 26, 27 et 28 mars, " baby bourse " organisée par l'association des familles nombreuses à la salle des fêtes de la mairie.

Pour faire connaître vos manifestations, pensez à communiquer les informations nécessaires suffisamment à l'avance à la rédaction de GIRO.COM, c'est-à-dire avant le 15 du mois en cours pour le numéro suivant.

Les conseils de Marie-Thé : les oranges d'hiver sont les meilleures ; si vous souhaitez leur donner un petit zeste de nouveauté, voici une recette dont vous nous donnerez certainement des nouvelles : procurez-vous 18 belles oranges et 3 citrons ; après les avoir lavées, râpez le zeste de trois oranges ; puis coupez 12 d'entre elles en tranches fines et pressez les 6 autres et les 3 citrons pour en retirer le jus. Rassemblez le tout dans un compotier et recouvrez de 2 litres d'eau. Laissez reposer pendant 24 heures puis mettre à ébullition sur le feu jusqu'à une réduction de moitié ; ajouter alors 4 kg de

sucre cristallisé progressivement et en tournant constamment ; laissez encore bouillir 30 minutes puis mettez en pots ; bon appétit !

Du 20 au 24 mars aura lieu, pour la 32^{ème} année consécutive, l'opération " brioches " organisée par l'Association Départementale de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales " Les Papillons Blancs ". L'association offrira une brioche à chaque foyer, en contre partie de laquelle elle sollicitera un don destiné à la construction, l'amélioration ou l'aménagement de structures d'accueil pour des personnes handicapées du département (16 établissements et 533 personnes accueillies en 2001).

Outre la générosité de chacun, l'association recherche l'aide de nombreux bénévoles qui accepteront d'offrir quelques heures de leur temps au cours de ces journées afin de donner le " coup de main " nécessaire à la réussite de cette opération. Contact : A.D.A.P.E.I., 6 bis rue de Madagascar, 90000 Belfort. Tel : 03 84 28 20 81.

HISTOIRE : LE BLASON DE GIROMAGNY

"(Porte) d'argent à trois tours de gueules, pavillonnées de même et girouettées d'or, rangées sur une terrasse de même" ; cette phrase figurait en exergue sur l'invitation à visiter le salon de peintures et de sculptures "aux trois tours de gueules" organisé par l'association Transhumance et Traditions en février dernier dans la salle des fêtes de la mairie.

Cette phrase décrit, comme chacun l'aura compris, le blason de notre ville. En termes plus courants: trois tours de couleur rouge (gueules en termes héraldiques) surmontées d'un pavillon rouge (de même), placées sur un panneau d'argent et reposant sur une terrasse de même couleur or que le panneau supérieur (girouette). Mais d'où vient-il ce blason ? La réponse n'est pas des plus faciles car les traces semblent perdues.

C'est un édit du roi Louis XIV, de novembre 1696, qui charge une " Grande Maîtrise " de vérifier et d'enregistrer les armoiries des particuliers, des communautés et des villes et villages, avec comme but inavoué celui de trouver des ressources extraordinaires pour renflouer les caisses du royaume. En Alsace, cet enregistrement commence en septembre

1697 et se termine en novembre 1704.

A cette époque, la bourgade de Giromagny est composée de sujets qui dépendent de trois juridictions différentes : les Rosemontois qui dépendent de la justice de Chauvigny ayant son siège à Belfort ; les mineurs qui dépendent de la justice des mines d'Alsace et du Sundgau, celle-ci ayant son siège à Giromagny (dans la maison dite " Mazarin " construite en 1563) suite à une décision de l'administration Autrichienne datant de 1561 ; et les sujets des nobles de Reinach-Roppe, co-seigneurs du Rosemont, dont la justice siège à Rougegoutte.

Les lois et coutumes en vigueur dans ces trois juridictions sont très diverses et la situation au sein du bourg de Giromagny se complique encore du fait des droits honorifiques accordés (contre monnaie sonnante et rébuchante !) à certains bourgeois. Lorsqu'il s'agit de choisir les armoiries du bourg, il est donc probable que le corps municipal ait voulu symboliser par trois tours les trois juridictions auxquelles les habitants étaient rattachés, en empruntant le symbole de la tour pavillonnée à la cité de Belfort qui en avait fait son emblème dès 1550.

GIROPRACTIQUE

Déchetterie mobile : place des casernes le vendredi 29 mars puis le lundi 6 mai de 12H à 19H.

Don du sang : le 7 mars en salle des fêtes de la mairie de 16H à 20H.

Cinéma : Au théâtre des deux sapins à 17H30 et 20H30 ; samedi 9 mars: Le seigneur des anneaux ; samedi 23 mars : Astérix mission Cléopâtre ou Spy game

Giromagny :

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Services d'urgence :

Pompiers : 18 ; SAMU : 15

EDF : 03 84 28 33 23 ; GDF : 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 29 96 93.